



Contre le cancer du poumon L'application Moovcare, bientôt remboursée

Le logiciel de télésurveillance dans le cancer du poumon, Moovcare, a reçu un avis favorable de la Haute Autorité de Santé pour son remboursement, qui devrait être accordé avant la fin de l'année.

● Présentée à l'ASCO 2018 puis publiée (1), une étude menée chez 133 patients atteints de cancer du poumon, a montré une amélioration de 7,6 mois de survie globale chez les utilisateurs de l'application Moovcare par rapport à un suivi classique associant consultations et scanners réguliers (22,5 mois *versus* 14,9 mois, $p = 0,03$). À deux ans, la moitié des utilisateurs de Moovcare sont en vie, contre un tiers des patients réalisant un scanner tous les trois mois.

La HAS a émis le 9 avril un avis favorable pour la prise en charge par l'Assurance-maladie de ce dispositif, développé par la société Sivan, avec une note d'amélioration du service attendu de niveau III (modéré). En attendant le lancement national prévu fin 2019, l'application a déjà été mise à la disposition d'une cinquantaine de patients dans une dizaine de centres français, dont l'Institut Curie.

« Le suivi par Moovcare permet

d'aller chercher le patient chez lui dès les premiers symptômes. Par rapport à un suivi classique, on gagne plusieurs semaines. C'est ce qui a permis d'obtenir un bénéfice majeur en survie globale », explique le Dr Fabrice Denis (CHU du Mans), oncologue à l'origine de Moovcare. Chaque lundi matin, le patient renseigne sur le logiciel 12 questions. En cas de risque de récurrence ou de complications détecté, l'alerte est donnée à l'équipe soignante qui invite le patient à consulter son médecin si besoin.

Conçu avec les patients, Moovcare est indiqué dans le suivi du cancer du poumon, après traitement initial, quels que soient le stade et le type histologique. « Ce type de suivi entre progressivement dans les standards de bonne pratique du parcours de soins en cancérologie. À terme, on peut considérer que 50 % des patients atteints de cancer du poumon pourront être suivis par l'application », estime le Dr Denis. La possibilité d'étendre le dispositif au cancer du sein est aussi à l'étude.

Karelle Goutorbe

D'après la conférence de presse Sivan et Institut Curie.

(1) F. Denis et al., JAMA, doi:10.1001/jama.2018.18085, 2019